

Le Cim

1^{ER} FÉVRIER 2022 - N°918



PORTRAIT

Isabelle Oppein,
une page se tourne

ACTU

Comment la Ville entretient
son patrimoine arboré ?

DOSSIER

La sécurité routière est l'affaire de tous !



Ville de
**CESSON
SÉVIGNÉ**

Dossier 13

La sécurité routière est l'affaire de tous !



La Ville en action 4-12

Retour en images 4

L'actu en bref 7

Développement durable 10



Vie municipale 19-21

Conseil municipal 19

Expressions politiques 20-21

Ils font Cesson 22-29

Portrait 22-23

Économie & commerces 24-25

Culture 26-27

Sport et vie associative 28-29

Infos pratiques 30-31

Directeur de la publication :
Jean-Pierre Savignac
Élue référente : Jeanne Féret,
adjoindte à la vie citoyenne et
à la communication
Directrice de cabinet
et responsable de la
communication :
Claire Fournol
Rédaction et mise en page :
Florence Thierry
communication@ville-cesson-
sevigne.fr
Tél. : 02 99 83 52 00.

Conception graphique :
Yves Bigot
Impression : Bemo Graphic
Tirage à 10 400 exemplaires
Distribution : JLM Services
Tél. : 06 19 92 57 49
jlm.services@free.fr

Couverture : © Ville de
Cesson-Sévigné



REMISE DES ÉLÉMENTS DATES À RETENIR

Remise des documents

par mail à
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Derniers délais, avant 12 h :

- Magazine du 1^{er} mars 2022 :
jeudi 3 février
- Agenda du 15 mars 2022 :
mardi 22 février



Tous acteurs et responsables de la sécurité de nos déplacements

ÉDITO

Chères Cessonnaises, chers Cessonnais,

Les cyclistes sont de plus en plus nombreux, et de plus en plus jeunes. Nous le voyons notamment le matin, sur le chemin de l'école et du travail.

Cependant, les usagers et associations que je rencontre régulièrement, tirent la sonnette d'alarme sur la dangerosité de la route pour les deux-roues. En juin dernier, un accident terrible au rond-point du Taillis, a coûté la vie à une cycliste. D'autres incidents sont survenus plus récemment. Cette situation nous pousse à rappeler les bons gestes dans le dossier de ce CIM.

Sur le terrain, notre commune s'engage en faveur du vélo : des pistes cyclables sont créées, la vitesse est limitée dans la plupart des rues, nous allons remettre en place le permis vélo dans les écoles, et accueillons régulièrement des événements autour de ce thème. Les élus de Cesson-Sévigné et Rennes Métropole sont **actuellement en cours de réflexion pour sécuriser le rond-point du Taillis**. Nous annoncerons les mesures décidées courant 2022.

Mais une fois que nous sommes derrière le volant ou le guidon, la responsabilité revient à chacun de se montrer vigilants et de respecter le code de la route.

Loin de moi l'idée d'adopter un discours moralisateur ou punitif. Nous sommes tous conducteurs ou cyclistes. Peut-être vos enfants font-ils du vélo ou peut-être avez-vous déjà renoncé à monter sur une bicyclette, craignant justement que la circulation soit risquée.

Les pratiques évoluent, partageons la route.

Mais qu'on le veuille ou non, tant qu'un inévitable rapport de force entre véhicules et vélos penchera en faveur de la voiture, les conducteurs devront redoubler de prudence à toute heure du jour et de la nuit, pour toujours penser aux cyclistes. Ces derniers doivent également veiller à sécuriser leurs déplacements en ayant un matériel en bon état et en respectant les dispositifs de sécurité obligatoires.

Toujours sur le thème du transport, je profite de cet éditto pour partager avec vous une nouvelle annoncée par Rennes Métropole à l'heure où je vous écris ces quelques lignes : **les premières rames de la ligne B qui relie Saint-Jacques Gaîté à Cesson-ViaSilva, son terminus, devraient circuler entre fin avril et fin mai... sans plus de précisions**. En espérant que ces dates n'auront pas été repoussées quand vous lirez cet éditto.

Je le sais, habitants et entreprises attendent cette ligne avec impatience. Je mesure les conséquences que cela a sur le quotidien des travailleurs et particuliers, sur les besoins des entreprises, l'impact sur la circulation aux heures de pointe, sur l'environnement, sur l'économie aussi. Je formule le vœu que ce nouveau calendrier annoncé par Rennes Métropole soit cette fois-ci maintenu et vous donne d'ores et déjà rendez-vous au printemps, station Cesson-ViaSilva !

Votre Maire,
Jean-Pierre Savignac



15 décembre

Concert à la bougie

Ambiance spéciale pour le concert proposé par les élèves de l'école des arts du Pont des arts.



décembre

Boîte aux lettres du Père Noël

200 courriers ont été déposés dans la boîte aux lettres dont 66 dessins. Louison n'a pas manqué d'envoyer sa précieuse liste au Père Noël. Le décor du village du Père Noël, installé près de l'entrée du Pont des arts, a été créé par le service des espaces verts. Les dessins sont affichés à la mairie.



décembre
Passage du Père Noël
Cette année, il est venu en kayak à Cesson-Sévigné !





Le Maire Jean-Pierre Savignac et Patrick Dulorier, président de l'association Clic Alli'âges, lors de la signature du renouvellement de la convention, le 5 janvier.

La Ville renforce ses actions sociales avec Clic Alli'âges

Le Centre Local d'Information et de Coordination s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans et aux personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge. Cesson-Sévigné a la chance de disposer d'une antenne du Clic Alli'âges, située mail de Bourgchevreuil, derrière la Poste.

Les principales missions du Clic Alli'âges

L'équipe du Clic Alli'âges accueille et informe sur les droits concernant le maintien à domicile, et aide à la constitution de dossiers (services d'aides à domicile, portage des repas, téléassistance, aides financières). Des renseignements peuvent également être apportés sur les hébergements (temporaires ou permanents dans différents types d'établissements), les démarches d'admission et les financements possibles. Le Clic a également pour missions les réunions de coordinations autour de situations individuelles, des actions de prévention et des réunions institutionnelles et partenariales. Par exemple, en participant à des réflexions sur des actions de prévention à destination des séniors.

Les temps forts en 2022

Des temps d'échanges pour les aidants familiaux sont proposés, salle du Kiosque, 10 avenue des Méliettes à Chantepie, de 14h à 17h, sur la connaissance des maladies neurodégénératives de type Alzheimer et approche de son accompagnement :

- ▶ jeudi 24 février : "Comprendre les troubles cognitifs pour mieux s'adapter".
- ▶ jeudi 3 mars : "Comment accompagner au quotidien ?"

- ▶ jeudi 10 mars : "Quelles sont les différentes aides possibles ?"
- ▶ jeudi 17 mars : "Ressources et limites de l'aidant familial".

Le café des aidants



Animé par des professionnels, le café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès. Il a lieu une fois par mois, de 14h30 à 16h, salle du

Kiosque, 10 avenue des Méliettes à Chantepie. Les prochains thèmes sont les suivants :

- ▶ Lundi 21 février : "Aider un proche au quotidien : entre amour et devoir".
- ▶ Lundi 14 mars : "L'entrée en institution : quelle place pour les aidants ?"
- ▶ Lundi 4 avril : "Mon proche aidé, peut-il encore entendre la vérité ?"
- ▶ Lundi 16 mai : "Les premiers pas d'aidant".
- ▶ Lundi 20 juin : "Organiser un temps pour vous".

- ▶ Clic Alli'âges, 2 bis, mail de Bourgchevreuil ; 02 99 77 35 13 ; accueil@clic-alliages.fr



Plantations au verger du centenaire, à Champagné, en novembre, par des élèves du collège des Apprentis d'Auteuil accompagnés par des agents du service des Espaces Verts.

La Ville entretient son patrimoine arboré

Cesson-Sévigné compte plus de 22 000 arbres. Véritable richesse, la Ville entretient et préserve ce patrimoine grâce à un plan de gestion, présenté en décembre dernier, en réunion publique.

La protection et le développement des arbres sont une priorité d'intérêt général pour la municipalité. Différentes règles régissent l'abattage, l'élagage et la compensation, réunies en un document unique : le plan de gestion de l'arbre.

1 habitant = 1 arbre

C'est la règle établie à Cesson-Sévigné. La Ville va encore plus loin en prévoyant deux arbres plantés pour un arbre abattu. Les plantations sont réalisées dans la mesure du possible sur le lieu d'abattage ou à proximité immédiate.

Adoption de la charte de l'arbre

La charte de l'arbre est un document généraliste sur l'arbre en ville, ses enjeux et contraintes. Les ambitions fortes sont traduites en fiches actions pour développer une culture commune de l'arbre et garantir le cadre de vie des habitants. Elle est disponible sur ville-cesson-sevigne.fr

Élagage

Les élagages sont prévus jusqu'à fin mars 2022, selon un calendrier et une liste de sites validés au plan de gestion. À retrouver sur ville-cesson-sevigne.fr

Nouveau stade d'eaux-vives : les compensations prévues

Dans le cadre du réaménagement du stade d'eaux-vives, 20 arbres seront abattus mais plus de 150 arbres et arbustes seront replantés en compensation : 40 près du stade d'eaux-vives, 110 dans le verger de Champagné, 3 chênes dans le parc de la Monniais et 20 arbustes dans la coulée verte de la Doënna (secteur rue de Rennes).

Le verger centenaire

Le verger centenaire planté en prairie de Champagné est composé de 55 pommiers, pruniers, poiriers, châtaigniers, noyers, cognassiers, plaque-miniers, dispersés autour de l'arbre des naissances. Une haie de plantes et arbres fruitiers (mûres, groseilles, cassis, framboises...) et une haie composée de 55 arbres et arbustes complètent l'ensemble. Un endroit agréable pour les usagers des futures installations sportives en plein-air, aménagées d'ici la fin de l'année dans la prairie de Champagné.

Thème du prochain salon Délices de plantes

Les préparatifs du salon Délices de plantes, prévu en septembre, sont déjà en cours. Le choix du thème quant à lui a été fait : ce sera l'arbre.



Opération solidaire 200 boîtes de Noël réalisées par les Cessonnais !

L'opération Noël solidaire, lancé avant les vacances de Noël, a été un véritable succès puisque plus de 200 présents confectionnés par les Cessonnais, ont été récoltés. Ils ont été distribués aux personnes isolées, le vendredi 17 décembre par l'équipe du CCAS et les élues à l'action sociale Françoise Gobaille, adjointe chargée de l'action sociale et de la solidarité, Julie Petitcollot, conseillère municipale déléguée à l'accompagnement social et Thioro Corlay, conseillère municipale déléguée à la solidarité. « *Je suis très touché par cette initiative de la Mairie. Bravo* » a souligné l'un des bénéficiaires. Julie Petitcollot adresse « *un grand merci aux Cessonnais, au CCAS, au COMSIC, aux associations caritatives cessonnaises partenaires, aux gérants des points de dépôt, au Conseil Municipal des Jeunes, aux jeunes d'Interact et aux élèves du collège Bourgchevreuil pour leur participation et leur générosité !* »

Élections

L'élection présidentielle est prévue les 10 et 24 avril 2022, suivie en juin des élections législatives. Pour être sûr de pouvoir voter, assurez-vous de ne rien oublier !

Procuration

Les démarches sont facilitées pour donner ou recevoir procuration grâce à la pré-inscriptions en ligne. Renseignez-vous dans le Cim de janvier ou sur maprocuration.fr



Inscriptions sur les listes électorales

Si ce n'est déjà fait, inscrivez-vous sur les listes électorales de la commune avant le 4 mars.

Vous êtes toujours Cessonnais mais avez changé d'adresse ? Il vous faut informer la mairie pour recevoir la propagande et la carte électorales.

Pour les jeunes (plus de 18 ans), seuls ceux qui auront fait leur recensement citoyen avant le 1er janvier 2022 sont inscrits automatiquement sur les listes électorales. Dans le cas contraire, la démarche est à effectuer avant le 4 mars en ligne ou en mairie.

- ▶ service-public.fr
- ▶ Espace Citoyen, place Waltrop, espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr ; 02 99 83 52 00

Voyage seniors

Inscriptions jusqu'au 28 février

Les communes de Brécé et de Cesson-Sévigné renouvellent le projet de vacances pour les seniors aux revenus modestes. Pour 2022 le séjour est proposé du 18 au 25 juin à Saint-Lary-Soulan dans les Midi-Pyrénées. Coût du séjour : 430,25 € (pour un logement seul, compter 77 € supplémentaires). Un formulaire d'inscription est disponible au CCAS (centre communal d'action sociale).

Repas des aînés

Report

En raison des conditions sanitaires, le repas des aînés prévu le 5 février est reporté au **samedi 12 mars**. Pour récupérer son ticket, il faut se présenter à l'accueil du service d'Action sociale et des solidarités. En effet, il sera demandé le jour de l'événement, avec le passe sanitaire.

- ▶ CCAS au 02 99 83 52 00





Le Maire Jean-Pierre Savignac, Brigitte Letort, directrice de l'école Notre-Dame et Sidoine Serrai, président de l'Ogec.

Une nouvelle convention entre la Ville et l'école Notre-Dame

Tous les ans, la Ville participe aux dépenses de fonctionnement de l'école Notre-Dame pour les élèves Cessonnois. Cette participation, une obligation du législateur, est calculée grâce au « coût de l'élève », qui prend en compte les frais annuels de prise en charge d'un élève.

En 2022, ce coût a été recalculé pour mieux correspondre à la réalité du terrain et prend en compte désormais les charges du personnel, les petits travaux d'entretiens ou les factures d'énergie. Le coût s'élève à 1 501 € pour un élève en maternelle et 328 € en élémentaire.

Ainsi, la convention entre la Ville et l'école Notre-Dame a été revue et signée le lundi 3 janvier par le Maire Jean-Pierre Savignac, Brigitte Letort, directrice de l'école Notre-Dame, et Sidoine Serrai, président de l'Ogec (Organisme de gestion de l'enseignement catholique).

Recevez le CIM par newsletter



Inscrivez-vous via ville-cesson-sevigne.fr pour recevoir chaque mois le magazine municipal en version numérique.

Deux versions sont proposées : en PDF et en liseuse.

Forum Emploi Cesson

Les inscriptions sont ouvertes !

Organisé par le groupe Ecofac, le Forum Emploi Cesson revient pour une nouvelle édition fin mars. Sa vocation ? Faciliter les rencontres entre employeurs et candidats. Près de 80 entreprises sont attendues, avec plus de 200 postes à pourvoir (CDI, CDD, intérim, alternance) dans tous les secteurs d'activité : banque, assurance, immobilier, administration publique, armée, commerce, hôtellerie-restauration, prestataires de services, santé et service à la personne, service aux entreprises, transport, industrie, informatique. Vous recrutez ? Réservez votre stand dès à présent en flashant le QR code ci-dessous.

► Jeudi 31 mars, de 9h à 17h, salle Paul Janson



ViaSilva

Devenez propriétaires à Cesson-Sévigné avec Archipel Habitat



Devenez propriétaire d'un logement neuf en bail réel solidaire (BRS), un nouveau dispositif qui permet de dissocier le foncier du bâti pour faire baisser le prix des logements.

C'est un contrat qui unit un OFS (Organisme de Foncier Solidaire) et un acquéreur. L'OFS conserve la propriété du foncier, du terrain, tandis que l'acquéreur détient la propriété du bien immobilier.

Sur les 10 maisons du bailleur Archipel mises en vente à Cesson-Sévigné, 5 sont encore disponibles (un T4 et quatre T5).

► Pour déposer votre dossier de candidature, adressez-vous auprès d'Archipel Habitat au 02 99 22 26 14.



Méto

Ouverture en avril-mai 2022

Elle est attendue par de nombreux habitants et entreprises... La date de mise en service de la ligne B du méto est annoncée entre "fin avril et fin mai 2022" par Rennes Métropole.

Après de nombreux retards,

notamment en raison des difficultés d'approvisionnements de certaines pièces électroniques, liées au Covid, les dernières étapes en cours consistent à s'assurer de la fiabilité du matériel roulant avant les marches à blanc.

Piscine Sports et loisirs

Vacances de février 2022

Horaires d'ouverture du lundi 7 au dimanche 20 février

- lundi, mercredi et vendredi, de 11h à 18h30
- mardi et jeudi, de 11h à 20h
- samedi, de 9h à 13h et de 14h30 à 18h
- dimanche, de 9h à 13h et de 14h30 à 18h.

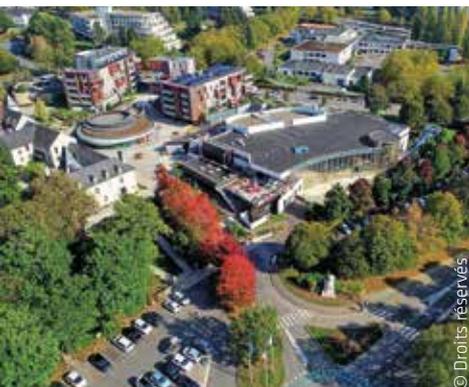
Stage de natation

Du lundi 7 au vendredi 18 février : du lundi au vendredi de 10h à 10h45 (2 semaines soit 10 séances). Le stage s'adresse aux enfants nés en 2015-2014-2013. Tarif : 90 €.

Stage multisports

Tarif : 45 € pour les Cessonnois et 65 € pour les non Cessonnois. Justificatif de domicile obligatoire pour les Cessonnois.

- ▶ plus d'informations sur ville-cesson-sevigne.fr, piscine@ville-cesson-sevigne.fr 02 99 83 52 10
- ▶ accessible depuis le site de la Ville : un espace de vente en ligne pour acheter des tickets pour la piscine, la salle de musculation et pour s'inscrire aux activités.



Urbanisme

Rappel : démarches en ligne depuis le 1^{er} janvier

Dépôt des demandes de permis de construire et instruction des documents peuvent se faire désormais en ligne.

- ▶ urbanisme.cesson-sevigne.fr
urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr
02 99 83 52 00

Vie citoyenne

Recensement de la population 2022

Trois agents recenseurs sillonnent la commune cette année. Si vous êtes concerné, un agent recenseur muni de sa carte officielle, a déposé à votre domicile un courrier d'information sur le déroulement du recensement 2022.

- ▶ jusqu'au 26 février. Il est possible de répondre sur le-recensement-et-moi.fr

Influenza Aviaire

La vigilance est de mise

La France est confrontée à un épisode d'Influenza Aviaire Hautement Pathogène depuis la mi-novembre 2020. Le virus en cause (H5N8) atteint exclusivement les oiseaux et n'est pas transmissible à l'homme. La Bretagne est située dans un couloir de migration d'oiseaux sauvages. Les élevages de notre région comme les oiseaux de basse-cour sont particulièrement exposés au risque de contamination. La vigilance est donc impérative pour protéger les oiseaux domestiques.

- ▶ mesdemarches.agriculture.gouv.fr





Travaux en cours de finition à la salle de sport Beausoleil.



276 panneaux photovoltaïques recouvrent le toit.

Photovoltaïque

Lors de chaque marché de construction ou rénovation des bâtiments communaux, la Ville encourage et développe les sources alternatives d'énergie. Dernier exemple en date : la salle de sport Beausoleil, en travaux, disposera début février, de 276 panneaux photovoltaïques sur son toit. « L'énergie des panneaux sera revendue aux opérateurs pour être distribuée dans les réseaux. De la sorte, le quartier Beausoleil bénéficiera d'une électricité verte à l'instant T » explique Amélie Perain, gestionnaire des ERP (établissement recevant du public).

À l'école Bourgchevreuil, les 278 m² installés depuis novembre ont généré 1 300 kwh en sept semaines. « C'est l'équivalent de six mois et demi de consommation annuelle en électricité pour un Cessonnois. » Les panneaux alimentent en électricité l'école, la maison de l'enfance et les bâtiments de la restauration collective. Le surplus est réinjecté dans le réseau Enedis.

Autre projet d'envergure, encore au stade de l'étude environnementale : le parc de panneaux photovoltaïques qui sera installé sur près de huit hectares au bois de la Justice d'ici 2026.

RenCitéZen, une appli pour signaler des problèmes de l'espace public



RenCitéZen est un dispositif de Rennes Métropole. Il permet à tous ses habitants de signaler des dysfonctionnements sur la voie publique par téléphone, internet ou l'appli dédiée. Les signalements sont ensuite envoyés directement aux services métropolitains.

Peuvent également être signalés : une panne d'éclairage public ou une zone trop faiblement éclairée, un problème de voirie, d'assainissement et d'eaux pluviales. Grâce à une localisation précise, RenCitéZen permet déclencher une intervention rapide et un accompagnement personnalisé pour la

résolution de ces troubles.

- ▶ 02 23 62 25 25 (de 8h30 à 18h en semaine et de 9h à 12h30 le samedi) ; application RenCitéZen sur l'App store et Google play



Le chiffre

25

C'est en tonnes les pommes qui ont pu être pressées au verger de la Grande Isle lors de la récolte collective d'octobre dernier.



Taille des rosiers

Démonstration par Michel Adam et par la société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine (SH35) en partenariat avec la Ville. Animation gratuite.

- ▶ Mercredi 2 février à 14h30, à la roseraie du parc de Bourgchevreuil

Opération de greffage

Démonstration de greffage avec René Gendrot, de la société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine (SH35) en partenariat avec la Ville. Animation gratuite.

- ▶ Mercredi 2 mars à 14h30, au verger de Champagné

Aménagement & entretien des rues : qui fait quoi ?

● Rennes Métropole
● les communes

Pour signaler une anomalie à Rennes Métropole : metropole.rennes.fr/mes-demarches
 Pour signaler une anomalie à Cesson-Sévigné : ville-cesson-sevigne.fr, rubrique : vie pratique / cadre de vie

le mobilier urbain

le mobilier de propreté et les dépôts sauvages de déchets

la chaussée, les voies de bus et aménagements cyclables

la signalétique routière

les points d'apport volontaire déchets

les réseaux de collecte des eaux pluviales

les horodateurs

le stationnement

les bacs déchets

l'éclairage public

les feux tricolores

les panneaux d'affichage

les jardinières et aménagements paysagers

les panneaux « plan de ville »

V I S U A L

OPTICIEN DEPUIS 1959

vous souhaitez le meilleur pour



02 99 83 94 96

OPTIQUE VISUAL - BRUNO THIEULLET

8, PLACE DE L'ÉGLISE

CESSON- SÉVIGNÉ



INVITATION SPECIALE

Découvrez les lentilles de contact progressives



Journée découverte
le **mercredi**
2 mars 2022

Contactez-nous
pour prendre
rendez-vous !

Vous ressentez de plus en plus de difficultés à lire des petits caractères ou à effectuer des tâches en vision de près ?
Ce phénomène est normal, touche tout le monde et se corrige... Cela s'appelle la **presbytie**

- 1 - Prenez rendez-vous au magasin pour découvrir les lentilles de contact progressives
- 2 - Si vous souhaitez poursuivre votre expérience en lentilles de contact, prenez rendez-vous chez votre ophtalmologiste
- 3 - Une fois votre ordonnance en main, n'hésitez pas à nous consulter pour tous conseils sur l'entretien ou la manipulation de vos lentilles de contact.

ATOL

Marine & Sophie
6 Mail de Bourgneuf
02 23 45 18 01

ES&D
ESSENTIEL &
DOMICILE

Meilleurs vœux
2022

Cette année encore, Essentiel & Domicile est à vos côtés pour alléger votre quotidien.



ENTRETIEN
DU DOMICILE



ENTRETIEN DES
ESPACES VERTS



GARDE
D'ENFANTS



AIDE À LA
PERSONNE



15, place de l'Eglise - 35135 Chantepie
02 22 91 04 10
chantepie@essentiel-domicile.fr
www.essentiel-domicile.fr

Avis Vérifiés
★★★★☆ 4,6/5



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

NEUF ET RÉNOVATION
Aménagement salle de bain
Remplacement de chaudières



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél : **02 99 83 74 28** - patricehuline@orange.fr

La sécurité routière est l'affaire de tous !

Le vélo a le vent en poupe ! De nouvelles habitudes de circulation se sont créées, liées à la conscience écologique, le covid, le télétravail... Cela vient questionner les pratiques de partage de la route.





Équipement : **Obligatoire** **Conseillé**

Les conseils de sécurité

Connaissez-vous vos obligations ?

Piétons, vélos, voitures... nous sommes tous soumis au code de la route. Les cyclistes doivent veiller à sécuriser leurs déplacements en ayant un matériel en bon état et en respectant les dispositifs de sécurité obligatoires (voir le schéma ci-dessus). « *Les infractions les plus fréquentes que nous rencontrons sont l'absence d'un ou plusieurs équipements obligatoires : feux avant et arrière, freins avant et arrière, avertisseur sonore, catadioptrés, pneumatiques usés, explique Yannick Le Scornet, chef de la police municipale. Le port des écouteurs, pour les cyclistes comme pour les automobilistes est également une infraction.* »

Trop de risques pris pour peu de temps gagné

Nos déplacements servent souvent d'ajustement dans notre chasse au temps : un collégien qui part au dernier moment et sprinte dans la circulation sans avoir activé son éclairage, la circulation à 40 km/h ou plus dans les zones 30 et 20, une manœuvre un peu dynamique pour se garer devant l'école... Mais pour quels gains et quelles conséquences ? Rouler à 40 km/h au lieu de 30 km/h permet de gagner 30 secondes par kilomètre parcouru mais augmente la distance de freinage d'urgence de 48 % (soit 20 mètres sur sol sec). L'énergie d'impact est également décuplée de 77 %. Autrement dit, l'énergie cinétique de mon véhicule de 1 500 kg passe de 3 750 fois l'énergie cinétique d'un enfant de 40 kg marchant

à 3 km/h, à 6 667 fois quand je roule à 40 km/h.

Autres exemples : les dépassements du bus lorsqu'il est à l'arrêt, ou encore les arrêts en feux de détresse sur les trottoirs, les pistes cyclables, les passages piétons, sont aussi motivés par des gains de quelques secondes mais génèrent des situations à haut risque. En obligeant les usagers les plus fragiles à quitter les voies sécurisées pour eux, on risque des accidents graves. Redonnons du temps à notre sécurité !

Le saviez-vous ?

Les piétons sont mieux protégés depuis 2018 : ne pas céder la priorité à un piéton s'engageant sur la chaussée ou manifestant l'intention de le faire est une infraction au code de la route. Sanctions encourues : retrait de 6 points sur le permis de conduire, accompagné d'une amende forfaitaire de 135 €.

Le chiffre

30 KM/H

C'est la vitesse de circulation sur la majorité des rues cessonnaises et particulièrement aux abords des établissements scolaires.

Amélioration des infrastructures

Les infrastructures sont améliorées pour faciliter la vie des cyclistes. Dernières rénovations : l'enrobé de la piste cyclable boulevard des Alliés a été refait et les pistes cyclables des ronds-points de la Boulais et de l'avenue Belle Fontaine ont été retravaillées. Par ailleurs, les élus de Cesson-Sévigné et de Rennes métropole sont actuellement en cours de réflexion pour sécuriser le rond-point du Taillis.

Pour rejoindre Rennes, la création d'une nouvelle liaison douce côté rive gauche de la Vilaine a débuté. Une passerelle sera posée plaine de Baud à Rennes. La livraison de l'aménagement de la voie verte en bord de Vilaine est fixée à juin 2022.

Afin de permettre aux piétons et aux cyclistes de relier le secteur du Haut Grippé et le centre-ville en toute sécurité, la pose de la passerelles route de Paris est prévue dans la nuit du 27 au 28 février.



Michel Goursolas

conseiller municipal délégué aux transports alternatifs et informatique

Comment accompagner l'évolution des mobilités ?

Il est important de travailler les axes sur le long terme (planification des infrastructures, anticipation de la croissance des flux de circulation...). La formation des élèves de CM1 en fait également partie. Par ailleurs, nous tentons d'identifier et d'améliorer les points sensibles en travaillant en relation avec tous les acteurs : usagers, services techniques de la Ville et métropolitain. Par exemple, nous avons reçu une demande du collège concernant l'éclairage des vélos des élèves. Après des visites de terrain, des concertations, nous avons aussi repéré la refonte de l'éclairage public et renforcé la signalisation de la zone.



Quel est pour vous, le levier principal pour renforcer la sécurité ?

Quel que soit notre mode de déplacement, nous sommes tous acteurs de notre sécurité et de celle des autres. Le comportement individuel sera toujours le meilleur garant de la sécurité. Au-delà de la qualité des infrastructures, c'est dans notre capacité à respecter le code de la route, les bonnes pratiques, que nous réussirons à instaurer une cohabitation harmonieuse dans notre ville. Utopique ? Non, j'ai confiance au sens de la responsabilité de chacun d'entre-nous !



Image de synthèse de la future passerelle Plaine de Baud.

© Droits réservés

Le réseau express vélo (REV)

D'ici 2024, Rennes Métropole déploie 14 liaisons cyclables "express" entre Rennes et les communes de la première couronne, soit 105 kilomètres.

Quatre liaisons concernent Cesson-sévigné : l'Écopôle Sud-Est, l'axe Sud-Est, l'axe Est-Ouest et le boulevard Saint Roch du côté de ViaSilva.

L'aménagement de la piste cyclable Rennes-Cesson-Sévigné via l'Écopôle Sud-Est (4,4 km) a démarré. Il se poursuivra jusqu'à fin 2022. L'itinéraire Cesson-Sévigné - Rennes reliera la halte ferroviaire de Cesson-Sévigné au boulevard Villebois-Mareuil, via les rues de Bray, Arthur-Fontaine et Auguste-Pavie.

Un éclairage renforcé

Depuis le 15 décembre, les plages horaires de l'éclairage public ont été étendues de 15 minutes le matin aux abords des écoles. Dans le même esprit, la Ville a demandé à la Métropole, en charge de cette compétence, le renforcement de l'éclairage dans les points sensibles aux abords des écoles et collèges (rond-point de la Chalotais, place des Déportés...). Des points identifiés avec l'association Rayons d'action et la FCPE du collège Bourguevireuil.





Le bus de la Maison du vélo était présent à Cesson-Sévigné le 15 décembre.

Prendre soin de son vélo

Ma sécurité en vélo

De plus en plus de vélos sillonnent les routes, en particulier le matin et le soir, pour aller à l'école et au travail. Les règles d'or pour circuler sans dangers ? Un vélo en bon état, bien équipé et bien éclairé. Pour en prendre soin, des associations peuvent vous donner des conseils (cf ci-contre).

Passage du permis vélo pour tous les CM1

C'est un rendez-vous encadré par la police municipale pour tous les élèves de CM1 des trois groupes



scolaires : le passage du permis vélo. Après des exercices théoriques et pratiques, les élèves passent le précieux sésame.

La Maison du vélo à Cesson-Sévigné

Le 15 décembre dernier, le bus "Maison du vélo" était à Cesson-Sévigné, place du Marché. L'occasion pour les visiteurs de prendre des renseignements sur les différents services proposés. De nombreuses questions portaient sur le vélo à assistance électrique. Le réseau Star a mis en place une nouvelle formule pour louer un vélo : plus besoin de faire la queue à une date donnée, désormais, le rendez-vous se fait en ligne via star.fr ! Vous choisissez ainsi votre créneau. Finie la liste d'attente et il reste des vélos à louer ! Un autre passage du bus aura lieu un samedi matin, au 1^{er} semestre 2022.

► voir ci-contre pour infos pratiques

Le chiffre

78

C'est en pourcentage la progression du nombre d'utilisateurs de vélo à Rennes en 2 ans.

TÉMOIGNAGES



Comment réparer son vélo ? L'association La Petite Rennes vous montre !



Guy, a été aidé à réparer son vélo par la Petite Rennes

« Je vais au travail à vélo : Cesson-Sévigné - Villejean, cela fait 20 km par jour ! J'observe qu'il y a de plus en plus de cyclistes. C'est important de bien entretenir son vélo. Grâce à l'association La Petite Rennes, j'ai appris à enlever les boyaux et remettre les roues. »

Les contacts incontournables pour accompagner la pratique du vélo

La maison du vélo

Elle propose de nombreux services destinés aux cyclistes, métropolitains ou de passage à Rennes. C'est aussi un lieu permanent de rencontres, de conseils de prévention, de formation sur la pratique du vélo.

- ▶ 15 bis, place de la Gare à Rennes. Ouvert du lundi au samedi, de 10h à 18h.

Rayons d'action

L'association rennaise qui possède une antenne cessonnaise promeut la pratique du vélo comme moyen de déplacement. Elle mène aussi un travail de sensibilisation contre le vol, avec notamment des opérations de marquage de vélo à Cesson-Sévigné et dans la métropole.

- ▶ rayonsdaction.org

Roazhon Mobility

L'association rennaise encourage la pratique du vélo et du sport de glisse, favorise l'accès à la pratique et accompagne ceux qui souhaitent changer leurs habitudes de déplacement.

- ▶ roazhon.mobility.bzh

La Petite Rennes

Cette association rennaise est un atelier participatif d'auto-réparation de vélos où on apprend à réparer et entretenir soi-même son deux-roues.

- ▶ lapetiterennes.org



Vincent, moniteur vélo au Roazhon Mobility

« Le vélo-école Roazhon Mobility s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes. On peut s'initier à tout âge ! L'objectif est d'apprendre à circuler sur la route en toute sécurité. Nous avons vu une nouvelle population arriver dans nos séances avec les vélos électriques. »



Opération gravage de vélo avec Rayons d'action.



Tél. 02 99 62 18 40

NEUF - RÉNOVATION
BOIS - ALU - PVC - MIXTE
FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

108 ROUTE DE FOUGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ
www.brunodelahaye.fr - menuiserie@brunodelahaye.fr



Tél : 09 67 10 87 51
Port : 06 50 88 79 77
rfimmo@orange.fr
www.rfimmo.fr



Agent immobilier indépendant depuis + 10 ans -Honoraires réduits 3.50 % TTC- Estimation gratuite



TIZEN
Gastronomie Chinoise

Sur place - Vente à emporter - Livraison

Du lundi au samedi, midi et soir
Dimanche midi

Allée Morvan Lebesque 35700 RENNES
(Zone des Longs champs, parking gratuit)

02 99 63 97 86
www.ti-zen.fr

MAÎTRE D'ŒUVRE depuis 1998



NEUF

PLANS 3D
PLANS
PERSONNALISÉS



RÉNOVATION



EXTENSION

**RENNES
HABITAT**

NEUF ■
EXTENSION ■
RÉNOVATION ■

Agence à Cesson-Sévigné
02 99 62 57 31
www.rennes-habitat.fr

Compte-rendu du conseil municipal du 15 décembre

Voici les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du mercredi 15 décembre. Le compte rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site internet de la Ville : ville-cession-sevigne.fr

Installation d'un nouveau conseiller municipal

Sylvain Duquesne, de la liste "Agissons pour une ville écologique et solidaire" a été installé au conseil municipal et il a été désigné pour siéger dans diverses commissions : "Développement durable, cadre de vie et voirie", "Petite enfance, vie scolaire, jeunesse et famille", "Urbanisme et patrimoine immobilier" en tant que suppléant. "Action sociale et solidarités, logement, habitat et PLH", "Développement économique et emploi", "Vie citoyenne et communication numérique et nouvelles technologies", "Sécurité, prévention", "Les services publics locaux", en tant que titulaire.

Projet de règlement local de publicité intercommunal (RLPI)

Le conseil municipal a donné un avis favorable aux règles du projet de RLPI concernant notre commune. Cet outil métropolitain sert à adapter et réguler la présence publicitaire dans les différents quartiers en fonction de leur zonage (zones d'activités, secteurs résidentiels ou axes structurants en cœur de métropole). À Cesson-Sévigné, le principe global est d'autoriser autant que possible les enseignes publicitaires dans les zones d'activités, et à l'inverse de les restreindre pour protéger le cadre de vie des zones pavillonnaires et d'habitat.

Bilan annuel de la commission communale pour l'accessibilité

Les élus ont pris acte du bilan annuel de la commission communale pour l'accessibilité.

Révision de la convention pour le forfait communal entre la Ville et l'école Notre-Dame

Les élus ont approuvé les modalités de révision du calcul du forfait communal (cf. page 8).

Adhésion au dispositif "Promeneurs du Net"

80 % des jeunes de 11 à 17 ans sont présents sur internet une fois par jour et plus et 48 % d'entre eux se connectent aux réseaux sociaux plusieurs fois par jour. La Ville souhaite intégrer ce dispositif afin de renforcer la cohérence de la politique éducative locale, renforcer les actions de prévention et

diversifier les modalités d'accompagnement au sein de ses services. Deux animateurs du service jeunesse ont été identifiés "Promeneurs du Net".

Adhésion et renouvellement de convention

- Mise en place du nouveau dispositif relatif à la convention territoriale globale avec la CAF (Caisse d'Allocations familiales).
- Renouvellement de la convention avec l'association "Couples et familles d'Ille-et-Vilaine" ayant pour objet l'organisation de permanences à destination des couples et des parents en difficulté.
- Renouvellement de la convention avec Clic All'âges pour la poursuite de ses engagements sur la commune (cf. page 5).
- Renouvellement avec le CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles). Une subvention de 5 628 € a été attribuée, correspondant au coût des 22 permanences à réaliser à la mairie de Cesson-Sévigné.

Aide aux femmes victimes de violences conjugales

Les élus ont autorisé à l'unanimité la convention de partenariat avec l'ASFAD (association pour l'action sociale et la formation à l'autonomie et au devenir) pour la mise à disposition d'un hébergement d'urgence pour femmes victimes de violences conjugales (avec ou sans enfant).

Mise à disposition d'équipements municipaux pour les réunions politiques

Les conditions de mises à dispositions des équipements municipaux pour les réunions politiques ont été approuvées à l'unanimité.

Ouvertures exceptionnelles des commerces et concessions automobiles

Les élus ont émis un avis favorable sur les dates d'ouverture dominicales suivantes :

- ▶ pour les salariés des commerces de détail (à l'exclusion des concessions automobiles et les autres commerces faisant l'objet d'une réglementation particulière) : le 1^{er} dimanche des soldes d'hiver, les 11 et 18 décembre.
- ▶ pour les salariés des concessions automobiles : les dimanches 16 janvier, 13 mars, 12 juin, 18 septembre et 16 octobre.
- ▶ Le prochain conseil est fixé au mercredi 22 février à 19h (débat d'orientation budgétaire).

Aménagement du centre-ville : entre opacité et renoncement



Lors du conseil municipal du 24 novembre 2021, ont été soumis à délibération le bilan de la concertation préalable à ce projet, ainsi que l'arrêt définitif du projet d'aménagement du centre-ville lancé lors du mandat précédent.

Nous sommes intervenus pour donner notre position quant à ces choix et expliquer notre vote :

« Nous avons examiné attentivement et avec beaucoup d'intérêt le bilan de la concertation relative à la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) multisite en centre-ville.

La concertation fût large, tant dans son périmètre géographique que par le nombre de réunions et de participants.

Les conclusions sont riches d'enseignements dans tous les domaines qui touchent aux habitants concernés par le périmètre de cette ZAC, mais aussi plus largement au niveau de l'ensemble de notre commune : en particulier en ce qui concerne les mobilités et le développement durable.

Par ailleurs, comme l'avait souligné l'adjoint à l'urbanisme du précédent mandat et du présent mandat, la ZAC constituait un outil particulièrement bien adapté à ce type de projet.

C'est pourquoi nous approuvons le bilan de cette concertation préalable.

Mais c'est également pourquoi nous sommes étonnés de **l'arrêt définitif du projet**, justifié par un **bilan financier** annoncé comme fortement déficitaire, mais très peu précis car basé uniquement sur des montants annoncés de manière très hypothétique par le bureau d'étude... soit de l'ordre de 8 millions d'euros.

Nous ne souhaitons pas nous engager sur une bataille de chiffres, mais une ZAC est déficitaire dans la plupart des cas, et concernant un projet de cette ampleur, les chiffres n'auraient pas dû vous surprendre.

Vous annoncez vouloir poursuivre une partie du projet, au nord de la Vilaine, en utilisant d'autres outils réglementaires dont la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Cette révision n'interviendrait qu'en 2024. **Par conséquent, le projet revu à la baisse, ne verrait le jour qu'en fin de mandat. Étonnant pour un engagement prioritaire de votre programme !**

Nous regrettons par ailleurs que votre futur projet ne concerne que le nord de la Vilaine. Un projet autour de la halte-ferroviaire nous paraît en effet nécessaire à court/moyen terme compte-tenu de l'ouverture prochaine de la ligne B du métro.

Pour toutes ces raisons, nous nous abstenons sur l'arrêt définitif de ce projet de ZAC multisite en centre-ville. »



Dans l'expression politique du CIM de janvier 2022, l'adjoint en charge de l'urbanisme justifie **ce choix purement financier**, sans pour autant fournir plus de précisions sur l'évaluation du coût du projet, et avec des arguments pour le moins subjectifs, invoquant « le charme » et la « singularité » du centre-ville.

De plus, cet article n'indique aucune perspective, renvoyant simplement au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, dont les prémices restent vagues et en deçà d'une ambition forte pour la revalorisation du centre-ville et de la halte-ferroviaire.

En résumé, aucune vision à court, moyen et long terme n'est proposée face à l'arrêt injustifié du projet. Qu'en sera-t-il des propositions des Cessonaises et Cessonais ?

Rediffusion en direct et en différé des Conseil Municipaux : une urgence démocratique.

Consignes sanitaires obligent, le débat démocratique est à nouveau réduit : les Cessonaises et les Cessonais qui le souhaitent n'auront pas tous la possibilité de suivre les échanges du Conseil Municipal, dont la retransmission en direct et en différé sur Internet est toujours refusée par M. le Maire, malgré nos demandes répétées.

Nos permanences du samedi à 11 h, salle du Pressoir : 26 février

elu.e.s-ecologistes-solidaires@ville-cesson-sevigne.fr

[f](#) [@](#) [@cessonecologieetsolidaire](#) [t](#) [@Cessonsolidaire](#)

Venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin : la municipalité renouvelle ses engagements pour 2022

Grâce à ses guichets, accessibles et proches, la Ville est souvent le premier interlocuteur pour les personnes en situation difficile. C'est pourquoi nous renouvelons et nouons des partenariats avec des associations, pour porter des services de qualité.

La famille, le bien-vieillir à Cesson-Sévigné, l'aide aux personnes en situation de handicap sont des thèmes pivots de notre engagement municipal. Nous pensons qu'il est du rôle de la Ville, en tant que pouvoir public, de venir en aide à ceux qui sont bousculés par la vie, à ceux pour qui le quotidien est compliqué par un coup du sort ou qui connaissent des difficultés passagères.

En 2022, la Ville renouvelle ses partenariats avec des associations professionnelles comme **Couples et famille d'Ille-et-Vilaine**, le **Clic Alli'âges**, le **CIDFF** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles). Toutes ont un rôle d'écoute, d'orientation, délivrent des informations utiles dans les domaines juridique, professionnel, familial. Elles sont des lieux d'accueils, impartiaux et anonymes, qui ont pour seul objectif de faciliter la vie. Hélas ces associations restent souvent méconnues alors que leur aide est précieuse. Nous profitons de ces quelques lignes pour encourager chacun, couples en difficulté, personnes en situation de handicap, seniors, ou femmes victimes de violence, à pousser leur porte.

Un hébergement d'urgence pour femmes victimes de violence

En écho à ce dernier sujet tristement d'actualité, nous engageons un **partenariat renforcé avec l'ASFAD** autour de l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des femmes victimes de violence, en mettant désormais à disposition de l'association, un appartement pour hébergement d'urgence des femmes seules ou avec enfant(s). Mutualiser nos moyens avec des spécialistes, fins connaisseurs des problématiques du quotidien, est pour nous le meilleur moyen d'offrir des solutions concrètes, et ainsi contribuer à trouver une

porte de sortie quand la situation semble inextricable. Plus d'informations sur ville-cesson-sevigne.fr/les-permanences.html

Françoise Gobaille,
adjointe chargée de l'action sociale et de la solidarité

Qu'est ce que le Clic Alli'âges ?

Le Centre Local d'Information et de Coordination des personnes âgées et handicapées est un service gratuit de conseil et soutien à destination des personnes en perte d'autonomie, qu'elle soit liée au vieillissement, à une maladie ou à une situation de handicap. Parmi ses nombreuses missions, le CLIC vous accompagne dans votre recherche de soutien à domicile, d'hébergement, vous renseigne sur vos droits et prestations, propose des ateliers et conférence à destination des seniors et des aidants.

À Cesson-Sévigné, le Clic Alli'âges est situé au 2 bis mail de Bourgchevreuil (derrière la Poste).

▶ Plus d'infos sur clic-alliages.fr

Présentation de l'ASFAD

L'association rennaise créée en 1977, soutient les femmes en difficulté, seules ou avec enfant, notamment dans le cadre des violences conjugales. Ses missions concernent la lutte contre les violences intrafamiliales, l'hébergement, l'insertion socio-professionnelle ou l'accueil des enfants. À Cesson-Sévigné, l'association prendra en charge les Cessonnais(e)s victimes de violences familiales et travaillera en étroite collaboration avec le CCAS pour développer des actions conjointes autour de cette thématique.

▶ Plus d'infos sur asfad.fr

Le Maire Jean-Pierre Savignac reçoit sur rendez-vous, chaque mercredi de 8h30 à 10h.
Tél. : 02 99 83 52 00

Permanences des adjoints
le samedi de 10h à 12h,
à l'Espace Citoyen

Permanences des élus

Jusqu'au 4 février
François-Éric GODEFROY
Du 5 au 11 février
Christophe MOORES
Du 12 au 18 février
Isabelle WYART

Du 19 au 25 février
Christian PARISOT
Du 26 février au 3 mars
Gwenaëlle DELPAL

▶ Cordonnées des élus sur ville-cesson-sevigne.fr, rubrique "Ma mairie"



Isabelle Oppein, une page se tourne

Correspondante de presse pendant 8 ans, l'heure de la retraite a sonné pour Isabelle Oppein, qui dépose son calepin et son appareil photo. Avec d'autres projets en tête.

Elle les compte par centaine ces élus, chefs d'entreprise, commerçants, habitants, qu'elle a interviewés pour le journal Ouest-France pendant 8 ans. Et la correspondante Isabelle Oppein a aussi marqué les esprits. « *Mon premier article ? C'était pour l'inauguration d'une start-up à ViaSilva.* » confie la Cessonnaise qui a découpé et conservé tous ses articles. « *Ensuite, j'ai réalisé de nombreux articles sur d'autres start-up, des artisans et des commerçants. J'ai été surprise par la créativité des chefs d'entreprises et leur enthousiasme.* » Impressionnée, elle cherche à mettre en avant ces nouveaux talents. « *J'aimais bien faire des portraits. Par exemple, je sillonnais le marché à la découverte des commerçants ambulants. Certains, comme un monsieur qui vendait des confitures, avaient des parcours de vie incroyables.* » C'est encore à l'occasion d'un article sur l'histoire du marché de Cesson-Sévigné qu'elle s'intéresse à l'histoire de la ville, grâce notamment à l'association Cesson Mémoire et Patrimoine. « *J'ai alors découvert qu'il y avait eu un tramway entre Rennes et Cesson !* » Autre découverte : l'environnement territorial, qu'elle aborde en rédigeant ses premiers compte-rendus de conseils municipaux ou en relatant l'action des communes. « *À travers ces différentes expériences, j'ai pu observer et en apprendre plus sur le travail conséquent des agents de la Ville !* »

Cessonnaise depuis 1991

Originnaire de la Nièvre, dans le centre de la France, Isabelle Oppein est arrivée à Cesson-Sévigné en 1991. Après avoir habité à Dézerseul jusqu'en 1994, elle a fait construire une maison avec son mari à la Boulais. « *Ce nouveau quartier était en pleins travaux à l'époque, et pour cause, c'était des champs de maïs. Nous avons vu les*

maisons pousser ! Aujourd'hui, le quartier se renouvelle, nous voyons de nouvelles familles arriver. »

Un parcours riche de 1 000 expériences

Sa formation de base ? Un DUT (diplôme universitaire de technologie) gestion des entreprises et des collectivités. D'abord assistante d'achat jusqu'en 1991, elle suit son mari en Bretagne et reprend des études pour devenir technicienne de logistique. « *J'ai travaillé en intérim dans de nombreuses entreprises. C'était très intéressant et enrichissant.* » Un choix familial la pousse de nouveau à changer de voie : souhaitant s'occuper de sa fille et être présente à la maison, elle devient assistante maternelle. « *En dix ans, j'ai gardé plus de soixante enfants !* » Elle conserve dans une précieuse boîte les photos des enfants. Elle se rappelle de tous les prénoms et a une tendre anecdote pour chacun. Isabelle Oppein intègre en 2004 l'association d'assistantes maternelles Aceram,

en s'y investissant en tant que trésorière.

En 2014, pour retrouver une vie professionnelle tournée vers l'extérieur, elle devient correspondante de presse. « *Maintenant, je connais du monde !* »

Une retraitée très active

La retraite n'est pas synonyme d'inaction : Isabelle Oppein continue à s'investir dans les Restos du Cœur, association rennaise dans laquelle elle s'occupe de l'administratif.

Elle est également adhérente de l'association Retraite Active, pour la piscine et la gymnastique volontaire. Lectrice assidue, elle est inscrite à la Médiathèque. Passionnée par le dessin, peut-être va-t-elle enfin franchir le pas pour s'inscrire aux cours de dessins du Pont des arts ? Affaire à suivre...

« **J'ai découvert des parcours d'habitants étonnants !** »

Entreprises : du nouveau pour déclarer vos enseignes publicitaires

Depuis janvier, votre déclaration annuelle de supports publicitaires peut être faite sur le portail dédié, accessible via le site ville-cesson-sevigne.fr. Une démarche indispensable pour permettre le calcul de la TLPE (taxe locale sur les publicités extérieures).

Finis les mails et les courriers ! Depuis le 24 janvier, un portail de déclaration des supports publicitaires est accessible via le site de la Ville. Il vous permet de réaliser cette démarche dans de meilleures conditions d'efficacité et de transparence. Pratique : l'ensemble des enseignes de la Ville a déjà fait l'objet d'un recensement photographique et métrique par une société spécialisée. Les données, photos et dimensions, sont intégrées dans le logiciel de telle sorte qu'il ne vous reste plus qu'à valider ou corriger d'un simple clic, les informations vous concernant au 1^{er} janvier 2022. En cas d'ajout de supports, il vous sera possible d'intégrer des photos. À noter qu'aucune déclaration papier ou courriel ne sera prise en compte dans le cadre de la déclaration des supports 2022.

► Pour toute information ou aide, contactez le service des Finances : tpe@ville-cesson-sevigne.fr

Le programme Lily lauréat Grand Public



Après avoir emporté le prix du grand public au niveau régional, le groupe Launay emporte cette même distinction... au niveau national !

L'immeuble Lily a définitivement séduit ! Après les pyramides d'argent, le groupe Launay est de nouveau récompensé pour l'immeuble à l'architecture audacieuse et esthétique situé quartier du Haut Grippé. Il s'est vu remettre le 15 décembre le prix du Grand Public lors de la cérémonie des Pyramides d'Or de la Fédération des Promoteurs Immobiliers.

Le charme des saisons, pour aménager vos jardins

Passionnée de nature, Maillys Bosman-Delzons a opéré une reconversion professionnelle pour créer des projets paysagers de conception écologique.

La Cessonnaise étudie le projet paysager des particuliers, en partant de l'existant, ou en partant d'un terrain nu. « J'ai obtenu un BTS aménagement paysager, mention "ecojardin" : cela correspondait à mes convictions » souligne la jeune femme. Elle crée une nouvelle ambiance végétale, selon la demande, pour des petits projets (nouveau massif, création d'un massif aromatique...) ou pour des projets plus conséquents, comme la conception totale d'un jardin.

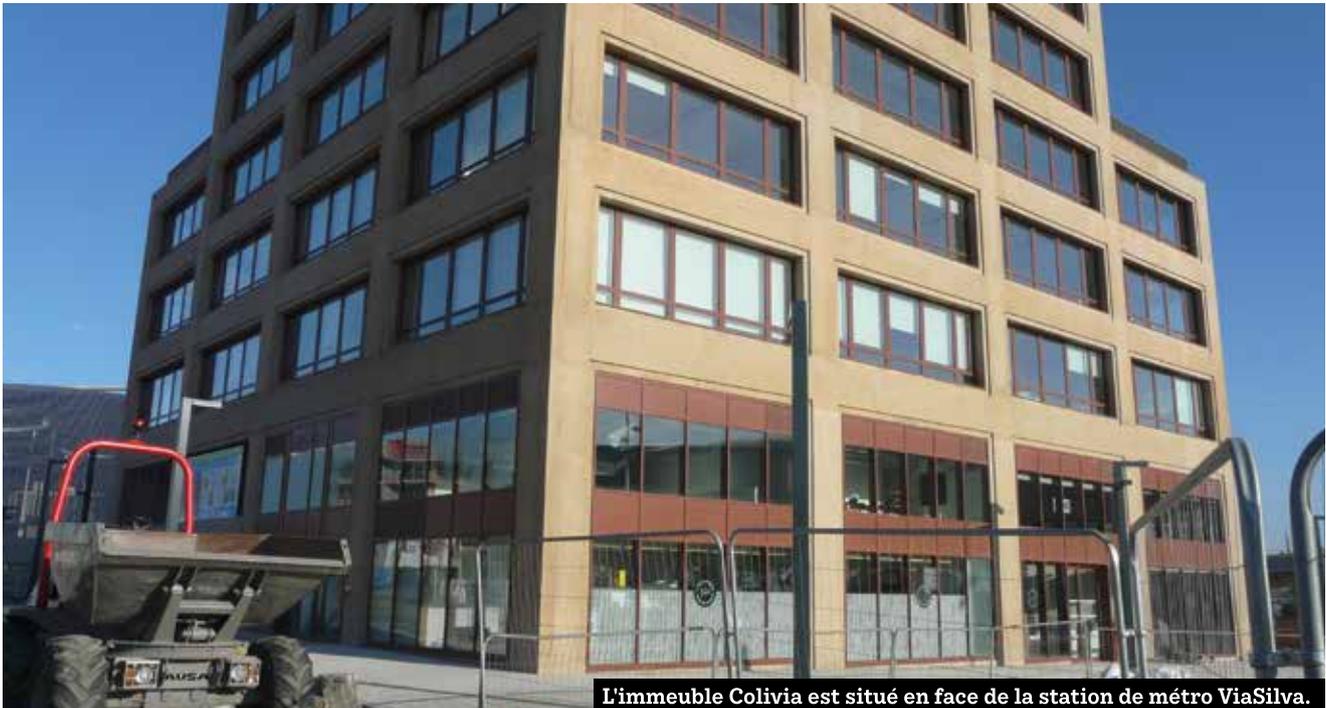
► charmedessaisons.com
06 98 82 82 94



Maillys Bosman-Delzons, à la tête du Charme des saisons.

Les commerces arrivent place ViaSilva !

Quoi de mieux pour démarrer l'année que l'ouverture de nouveaux lieux de restauration et de sport juste à côté du bureau ? La place ViaSilva étant encore en travaux, des accès ont été aménagés afin de profiter de ces nouveaux commerces situés dans l'immeuble Colivia.



L'immeuble Colivia est situé en face de la station de métro ViaSilva.

La boulangerie pâtisserie Amande

Envie de déjeuner ou de prendre un goûter sur le pouce ? La boulangerie Amande vous propose une gamme 100 % faite maison, réalisée avec des matières premières de qualité soigneusement sélectionnées. Comme au restaurant, Kevin Peigné et Julien Joncoux proposent des produits selon les saisons avec une carte qui évolue tous les trois mois.

- ▶ Ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h30 ; le samedi de 7h30 à 12h30. Fermé le dimanche.
@amande_boulangerie

La salle de fitness Keep Cool



Plutôt d'humeur à vous dépenser après une journée stressante ? Alors la salle de fitness Keep Cool est là pour vous ! Le concept de la franchise est de proposer du coaching connecté grâce à des machines dernière génération. Retrouvez aussi, répartis sur 400 m², des équipements variés et des espaces dédiés (cardio boxing, entraînement libre...). Des coaches diplômés d'État sont présents pour vous épauler.

- ▶ Ouvert 7 jours sur 7, de 6h à 23h. keepcool.fr

La crêperie B Héritage Breton



Amateurs de produits locaux, frais et de saison, cette adresse est faite pour vous ! La crêperie B8 Héritage Breton va raviver vos papilles. Les carnivores, les végétariens, mais aussi les "gluten free" (grâce à la farine de sarrasin)... chacun devrait pouvoir satisfaire son palais. La carte est changée deux fois par an pour vous proposer aussi bien des galettes à la raclette que des crêpes garnies de fraises fraîches. Les farines de sarrasin et de froment proviennent du moulin La Serronière de Mordelles, en Ille-et-Vilaine.

- ▶ Ouvert du lundi au vendredi, de 12h à 22h ; le samedi de 12h à 23h et le dimanche de 11h à 15h.
creperie-b8.com

Le restaurant IT Trattoria : à la mi-février

Jeune franchise italo-américaine à la décoration soignée et chaleureuse, IT Trattoria est un restaurant 100 % produits italiens, 100 % produits frais et 100 % fait maison, à des prix abordables.

- ▶ Ouvert tous les jours, de 8h à 22h. it-trattoria.com

La saison culturelle au Pont des arts

► **Billetterie du Pont des arts : adresse internet :** pont-des-arts.cesson-sevigne.fr ; tél. : 02 99 83 52 00

Théâtre / clown

More Aura

Spectacle sur la résilience, le combat pour la vie, la douce folie qui nous permet parfois de rester debout. Un spectacle drôle, émouvant et terriblement humain ! Inspirée par son expérience de clown hospitalier dans des services pédiatriques, Véronique Tuillon signe un spectacle de cirque sensible et décalé, dans lequel les contorsions évoquent les efforts acharnés de ceux pour qui l'amour est une urgence vitale, et l'humour, une échappatoire.

► Jeudi 3 février à 20h, à l'auditorium du Pont des arts. Tarifs : 21 € / 19 € / 18 €



© VéHubert, Amiel

Burning.

Cirque

Burning

Dans un monde absurde et répétitif, où le sol se dérobe, où tout glisse, chute, fuit et nous déstabilise, comment garder son équilibre ? Cirque, poésie, vidéo, travail documentaire, Burning croise les langages et fait de la scénographie un partenaire de jeu.

► Mardi 22 février à 20h à l'auditorium du Pont des arts. Tarifs : 21 € / 19 € / 18 €

Danse/ chant

Les princesses aussi ont des faims de loup

Dans un univers où les décors et costumes sont faits de papier bulle, ce spectacle lie la danse et le chant pour aborder les thèmes du passage de nos rêves d'enfants à la réalité parfois désenchantée, du désir de devenir et de grandir.

► Mercredi 2 mars à 17h au Carré Sévigné. Tarifs : 15 € / 13 € / 10 €



© B. Dupuis

More Aura.

Spectacle à la Glaz Arena



Ballet et musique classique

Le lac des cygnes

Ballet le plus joué au monde, le Lac des Cygnes est de retour en 2022 pour une grande tournée en France et en Europe, avec la nouvelle compagnie "Opéra National de Russie". Créé en 1875 par le compositeur russe Piotr Tchaïkovski.

► Jeudi 19 mars à 20h30 à la Glaz Arena
Tarifs : à partir de 37 €

► **Billetterie de la Glaz Arena**
glazarena.com

Expositions

Pizza

Par l'artiste Jean-François Karst.

- ▶ Jusqu'au 5 février, Galerie Pictura.

Exposition LEGO®

Harry Potter®, Star Wars®, nouvel an chinois... les bibliothécaires ont sélectionné leurs séries préférées à vous exposer.

- ▶ Jusqu'au 19 février, à la Médiathèque.

Exotisme périurbain

L'exposition est proposée dans le cadre du programme de résidences artistiques né en 2017, porté par l'association «Les ailes de Caïus» en partenariat avec la SPLA ViaSilva et les éditions de Juillet.

- ▶ Jusqu'au 4 février, place ViaSilva

Comme seul

Une carte blanche a été donnée au peintre rennais Denis Orhant pour constituer une exposition collective, avec Pascal Borrel, Bruni Di Rosa, Angélique Lecaille, Jérémy Le Corvaisier, rassemblant des pratiques diverses et une rencontre entre leurs cinq univers.

- ▶ Jusqu'au 18 février, Galerie Net Plus.

Médiathèque

Les Petites Z'Oreilles

Dans le lave-vaisselle, les cuillères font la samba, les passeroles jouent avec les économes et les assiettes donnent le « la » ! Une animation ludique et musicale. Pour les 0-4 ans. Durée : 30 mn. Sur réservation.

- ▶ Mercredi 2 février à 10h30 et 16h30 et samedi 5 février à 11h.

Les p'tits contes

Un format court et régulier pour retrouver avec plaisir l'univers des contes traditionnels, parfois dans des versions méconnues. Pour celles et ceux qui chercheraient à partager un moment avec leurs enfants ou petits-enfants, les P'tits contes ont lieu aussi pendant les petites vacances scolaires. Tout



public à partir de 5 ans.
Durée 20 min. Entrée libre.

- ▶ Mercredis 2, 9 et 16 février à 15h30

Aide informatique

Vous avez une question en informatique ? L'association EPN (Ensemble Partageons le Numérique) tient des permanences gratuites et sans inscription à la Médiathèque. Tout public. Durée et entrée libres.

- ▶ Mercredi 23 février de 17h à 18h



Salle multimédia

La Médiathèque accueille des stages sur le numérique organisés par l'association EPN. La salle multimédia reste accessible à tous en dehors de ces moments de stages. Pour rappel, vous pouvez demander un code Wi-Fi vous permettant de connecter vos appareils au réseau de la Médiathèque en dehors de la salle multimédia.

- ▶ Samedis 5 et 26 février, de 10h à 12h.

Musée des transmissions Espace Ferrié

Exposition temporaire : 110 ans d'écoutes au service de la Nation. Entrée gratuite.

- ▶ Jusqu'à juin 2022.
02 99 84 32 87 ; espaceferrie.fr

Cesson Force Athlétique

Pierre Renaud au sommet de son art

Pierre Renaud, kinésithérapeute de métier, a été sélectionné en équipe de France pour participer au championnat d'Europe à Vasteras, en Suède, début décembre. Il est médaillé d'or au soulevé de terre avec le record du monde à 338,5 kg pour un poids de corps de 82,5 kg. Il réalise 245kg en flexion de jambes et 160kg au développé couché et termine à la 7^e place de sa catégorie. Il est aussi vice champion de France 2021. « Cela représente beaucoup d'heures d'entraînement et de sacrifices mais les résultats sont là ! » souligne Michel Beaudoin, président de la section sportive. Cesson Force a accumulé les bons résultats en 2021 en Force Athlétique avec deux vices-champions de France junior et senior, un champion d'Europe master. En développé couché, un champion du Monde en master, un champion



de France junior, et deux champions de France en masters. Pour la saison 2022, six athlètes représenteront le club aux différents championnats de France.

Grand prix de Cesson Force Athlétique

60 participants sont attendus.

- ▶ Samedi 5 mars, de 9h à 20h, salle annexe de l'Espace Sportif Bourgneuil

Report de la venue de Steven Da Costa



Le champion olympique et champion du monde de karaté Steven Da Costa devait être au Palais des Sports le mercredi 22 décembre. En effet, il avait choisi Cesson-Sévigné pour sa première date dans le cadre d'une tournée nationale de stages qu'il devait dispenser, avec la ligue de Bretagne de Karaté. En raison des conditions sanitaires, la date a été reportée au mercredi 16 février.

Cesson Rennes Métropole HB

Le prochain match de Cesson Rennes Métropole handball aura lieu samedi 5 février à 20h à la Glaz Arena. Les Irréductibles rencontreront Nîmes.

- ▶ Tarifs : de 25 € à 8 € ; selon les catégories.
cesson-handball.com

L'Intervalle Yoga

Stages et cours de yoga du 7 au 11 février. Cours adultes et séniors à la carte et cours adaptés aux femmes enceintes et en post-natal.

- ▶ Sur inscription préalable sur lintervalleyoga.fr ;
07 68 10 82 58

En Piste

Pendant les vacances d'hiver, venez découvrir et approfondir les arts du cirque !

Stage enfants de cinq jours, du lundi 14 au vendredi 18 février,

toutes disciplines : acrobaties, trapèze, jonglerie, tissu aérien, fil et boule d'équilibre...

Pour les 4 à 6 ans : tous les matins de 10h à 12h. Tarifs : 70 € + 10 € d'adhésion. Pour les 7 à 14 ans : tous les après-midi de 14h à 18h. Tarifs : 140 € + 10 € d'adhésion.

Un intervenant pour dix élèves maximum.

En fonction du niveau de chaque élève, ce stage pourra être soit une découverte de l'activité "cirque", soit un approfondissement d'une discipline particulière.

- ▶ Inscriptions sur en-piste.org

Cesson Grand Large

L'association de promotion de la pratique de la voile organise dix soirées techniques en 2022, ouvertes à tous.

- ▶ Dates, inscriptions et informations sur cessongrandlarge.org

Comité des fêtes

La classe 2 est fixée au dimanche 27 mars. Le repas sera servi à la grande salle de Grippé. Des renseignements seront donnés ultérieurement. (Selon les conditions sanitaires).

► Réservation : 06 43 47 80 32

Associations Centrale Supélec et A3C7

Conférence à la fois en présentiel et en distanciel sur le thème "La Française de Tien an Men" mercredi 2 février, de 18h à 20h, avenue de la Boulais. Laura Guilmer était à Pékin au printemps 1989, elle y est retournée en 2019 pour retrouver ses amis de l'époque. Elle a consigné tout cela dans un livre, objet de la conférence.

► Entrée libre. Inscription obligatoire par mail à centralesupélec.alumi.bretagne@orange.fr

Association Gemnologie, Minéralogie et Fossiles de l'Ouest

35^e salon "Exposition de minéraux et fossiles, pierres précieuses et fines". Une cinquantaine d'exposants seront réunis, venant de toute la France. Ils exposeront des pierres naturelles venues du monde entier, présentant une cristallisation parfaite aux formes extraordinaires, associée à des couleurs étonnantes. Le public pourra également laisser aller son imagination en contemplant des fossiles vieux comme le monde.



Amonite.

ACERAM

Joli conte d'hiver pour le plus grand plaisir des tout petits

Une cinquantaine d'enfants a assisté le vendredi 10 décembre au spectacle offert par l'association ACERAM (association des assistantes maternelles).



Simultanément aura lieu une exposition sur le thème "Les fossiles de Normandie". Au travers d'une exposition riche en fossiles, nous vous proposons un voyage dans ces mers tropicales, à la découverte d'une faune passionnante issue des collections du Musée de géologie (Université Rennes 1) et des membres de l'AGMFO.

► Samedi 5 mars, de 10h à 19h et dimanche 6 mars, de 10h à 18h, au Carré Sévigné. Entrée : 4 €.

Amicale des donneurs de sang bénévoles

En 2021, lors de cinq collectes organisées, 971 donneurs ont été accueillis, dont 60 nouveaux.

La prochaine collecte aura lieu mardi 8 février, de 14h30 à 19h et mercredi 9 février, de 12h à 16h30.

► Inscription sur mon-rdv-dondesang.efs.fr (se munir impérativement d'une pièce d'identité)

Le Sévigné

Les tarifs du cinéma Art et Essai n'ont pas augmenté pour l'année 2022. Pour rappel, les voici : Plein : 7 €, réduit : 5 €. Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,50 € soit 47 € ; recharge carte fidélité et carnet : 45 €. Jeune (moins de 19 ans) : 4 €. Films Art et Essai et samedi à 15h et 22 h30 : 4 €.

► cinesevigne.fr ; 43 rue du Muguet ; 02 23 45 10 86

Vestiaire solidaire

Les soldes se poursuivent. Plus que quelques jours pour en profiter. Il reste encore de très beaux articles.

Fermeture jeudi 3 février après la permanence. Réouverture mardi 22 février à 14h.

Permanences les mardis, mercredis et jeudis de 14h à 17h au stade Roger Belliard, 1 C boulevard de Dézerseul. Dépôts le mardi après-midi de préférence.

► Martine Le Goff au 06 06 54 49 73

L'atelier des petites mains

Stage de couture qui s'adresse aux jeunes à partir de 10 ans pendant la 2^e semaine des vacances de février, du 14 au 18 février.

► Renseignements et inscriptions, Bénédicte OZOLINS au 06 87 40 37 61

Ensemble Partageons le Numérique

Vous avez des difficultés avec les démarches, les actions numériques, informatiques du quotidien, vous souhaitez progresser ?

- Entr'Aide Numérique peut vous aider (dans le respect des mesures sanitaires).

Venez rencontrer nos bénévoles jeudis 3 février, 10 et 21 mars entre 9h30 et 11h30, salle informatique de la Médiathèque.

- Vous souhaitez vous former, nos modules sont à votre disposition pour des stages (2h/semaine, 4 à 5 séances, en petits groupes) pour une progression assurée, respectueuse du rythme de chacun.

► epn35510@gmail.com ; 07 83 38 02 65



Contacts utiles

URGENCE

- › **Centre anti-poisons**
02 99 59 22 22
- › **Hôpital privé Sévigné**
02 99 25 50 50
- › **Service d'urgence 24 h/24**
02 99 25 52 49
- › **Police nationale**
02 57 87 10 05 ou 17
- › **Police municipale**
02 99 83 52 14 /
06 09 35 73 92
(du lundi au vendredi,
de 8h à 18h ; le
samedi, de 8h à 16h)
police.municipale@
ville-cesson-sevigne.fr
- › **Pompiers : 18**
- › **SAMU 35 : 15**
- › **Urgence sans abri : 115**
- › **Pharmacies de garde**
32 37
- › **Violences conjugales**
02 99 54 44 88 - 24h/24
et 7 jours/7
3919 ou 114 numéro
d'écoute national,
de 9h à 19h
- › **Signalement en ligne**
arretonslesviolences.
gouv.fr
- › **Violences sur les
enfants : 119**

SERVICES PUBLICQUES

- › **RAM (relais assistants
maternels)**
02 99 83 52 00
- › **SOS parentalité**
09 74 76 39 63
- › **CDAS**
(Centre Départemental
d'Action Sociale) :
02 99 02 20 20
- › **MDPH**
(Maison
Départementale
des Personnes

Handicapées) :
0 800 35 35 05

- › **La Croix Rouge**
09 70 28 30 00 (gratuit,
7j/7 ; de 8h à 20h)
- › **Solitud'écoute**
0 800 47 47 88 (asso-
ciation les Petits Frères
des Pauvres) de 15h à
20h, 7j/7
- › **Eau du bassin
rennais**
Service usagers :
02 23 22 00 00 ;
eaudubassinrennais.fr ;
Renseignements :
02 23 62 24 10
- › **Voirie Rennes
Métropole**
02 23 62 29 82
metropole.rennes.fr
- › **Déchetterie**
Lundi au samedi : 9h-12h
et 14h-18h (fermée le
jeudi après-midi).
0 800 01 14 31 (gratuit)

PERMANENCES

- › **Action Emploi Cesson,**
accueil sur rendez-vous
place de Waltrop
02 99 83 25 96 ou
pae.aec.cesson-sevigne@
gmail.com
- › **Insertion sociale et
professionnelle**

Permanence de We Ker,
la mission locale (accueil
des 16-25 ans sortis du
système scolaire) le



VACCINATION COVID

Numéro de téléphone
unique en Ille-et-Vilaine :
08 05 69 08 21
doctolib.fr

lundi et le jeudi de 9h à
17h30, au point accueil
emploi.

06 20 49 51 71
mvignolle@we-ker.org

- › **Conciliateur de justice ,**
Permanences **jeudis 3
et 17 février**, sur ren-
dez-vous auprès de
l'Espace Citoyen au
02 99 83 52 00
- › **Couples et familles**
(conseil conjugal et
familial) : 06 02 50 69 39
couplesetfamilles35@
gmail.com
1 permanence par mois
au service d'action
sociale et des solidarités
de la mairie. Prochaine
permanence : lundi 7
mars.
- › **CIDFF 35**
(Centre d'informa-
tion sur les droits des
femmes et des familles)
Permanences jeudis 10
et 24 février, de 14h à
16h30 ; 02 99 30 80 89
- › **Clic'alli'ages**
Accueil sur rendez-vous
02 99 77 35 13
Le Clic est une antenne
de la MDPH (Maison
Départementale des
Personnes Handicapées)
0 800 35 35 05

Urbanisme

**Permis de construire
accordés du 1^{er}/12/2021
au 1^{er}/01/2022**

- › **Octroi avec
prescriptions**
 - 6-8 rue du Parc : division
en vue de construire ;
 - 13, rue des Lauriers
: division en vue de
construire ;
 - 7, rue de la Ménouriais :
construction d'une mai-
son individuelle ;
 - 18, rue des Charmilles :
extension d'un bâtiment
d'entreprise ;
 - 6, rue des Pins :
construction d'une mai-
son individuelle après
démolition ;
 - 45 bis, rue des Lauriers :
restructuration et
extension de l'école
maternelle ;
 - 5, venelle des Blacas,
lot 41, Zac Les Pierrins :
construction d'une mai-
son individuelle ;
 - 40, rue des Lilas : amé-
nagement d'un garage
en habitation ;
 - 6, rue du Muguet :
construction d'une ter-
rasse sur pilotis.

Besnard-Piednoir



Plomberie - Sanitaire
Chauffage - Electricité

Installation - Dépannage
Neuf & Rénovation

Philippe PIEDNOIR
phil.piednoir@orange.fr

1, rue du Hellier 35510 CESSON SEVIGNE

Port. 06 78 13 09 52 - 02 23 27 19 62



L'état d'avancement des constructions, à ViaSilva, en janvier 2022.

Le chiffre

138

C'est le nombre de naissances (73 filles et 65 garçons) en 2021 enregistré par le service Accueil général - Espace Citoyen. C'est 15 bébés de plus que l'année dernière !

Pour les filles, c'est le prénom Lison qui a rencontré le plus de succès. Pour les garçons, c'est Victor.



Plantation de l'arbre des naissances, le 18 septembre

État civil

Du 1^{er}/12/2021 au 1^{er}/01/2022



NAISSANCES

- Eva COULON RAINO
- Maël PITTON
- Jelani HAROUNA BABELA



MARIAGES

- Youssou NDIAYE et Binetou LO
- Wilfried GABA et Manuella JOURDAN
- Maria SANCHEZ MOYA et Jorge RUIZ GACIA



DÉCÈS

- Joseph COUTARD, 66 ans
- Yves DUBOURG, 76 ans
- Jacqueline JAN, veuve MÉNARD, 81 ans
- Alexis BARON, 84 ans
- René HUBERT, 89 ans
- Michel DAVY, 79 ans
- Peter COBBOLD, 75 ans
- Marcel GRANDJOUAN, 87 ans
- Eulalie GRESILLON, 28 ans

- Aimée FONTAINE, veuve PRIET, 95 ans
- Marie JAMIN, veuve NICOLAS, 83 ans
- Françoise LOSCO, veuve BERTHON, 70 ans
- Simone TILLON, veuve PERCHEREL, 91 ans
- Marie-Thérèse COLLEI, épouse PÉAN, 78 ans
- Colette HUBERT, 71 ans
- Etienne JAGOURY, 81 ans
- Joseph COSTARD, 94 ans
- Albert LEPAGNEUL, 74 ans



MAIRIE

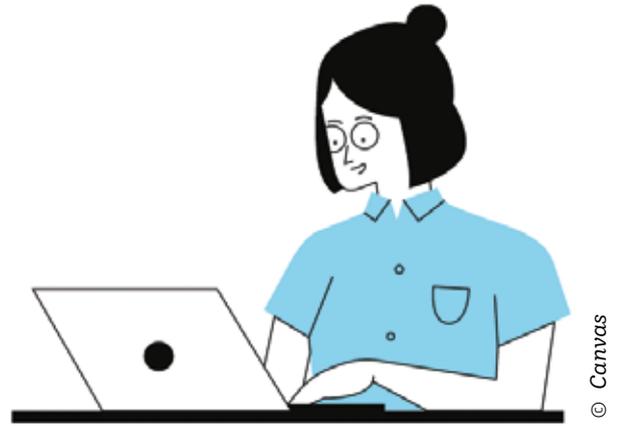
1, Esplanade de l'Hôtel de Ville -02 99 83 52 00
 espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr
 ville-cesson-sevigne.fr

› Accueil général - Espace Citoyen

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; (fermé au public le mardi matin, fermeture à 16h le vendredi), le samedi, de 9h à 12h.

› Mairie et Mairie-annexe

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 (fermé au public le mardi matin, fermeture à 16h le vendredi).



Nouveau : aide aux démarches administratives en ligne

À L'ESPACE CITOYEN,
LES 2ÈME ET 4ÈME JEUDIS DU MOIS,
DE 14H À 17H
SANS RENDEZ-VOUS

Munissez-vous de votre smartphone, tablette ou ordinateur portable et des documents utiles à votre démarche.

